

## JOURNÉE DES JEUNES CHERCHEURS EN DROIT DE L'ARBITRAGE - 1<sup>RE</sup> ÉDITION

### L'ETAT ET L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Sous la direction scientifique de M. **Denis Mouralis**, Professeur  
à l'Université d'Aix-Marseille, Co-président d'honneur du Club  
de l'arbitrage

**Jeudi, 30 juin 2022 de 9h00 à 17h00 (heure de Paris)**

Faculté de droit et science politique – Aix-Marseille Université

3 Avenue Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence

**Espace Cassin, salle 3.3**

#### Modalités de participation :

- Hybride et gratuit
- Inscription sur [www.clubdelarbitrage.com](http://www.clubdelarbitrage.com) ou scanner



#### Partenaires :

Club de l'arbitrage



## PRÉSENTATION

Le Club de l'arbitrage a été fondé par trois doctorants du Centre de droit économique de l'Université d'Aix-Marseille avec pour objectif de promouvoir le droit de l'arbitrage en réunissant enseignants-chercheurs, praticiens et étudiants. Il est dirigé par une équipe dynamique de quatre doctorants du même centre (**Natalia Gaucher-Mbodji, Adama Zoromé, Laurent Kernet et Clément Fontaine**). Il est très fier d'être soutenu par les Professeurs **Jacques Mestre** et **Denis Mouralis**, Présidents d'honneur de l'association.

L'adhésion au Club se fait sur le site internet [www.clubdelarbitrage.com](http://www.clubdelarbitrage.com)

La journée des jeunes chercheurs en droit de l'arbitrage est une activité bisannuelle du Club réunissant les jeunes chercheurs (doctorants et post-docteurs), pour une journée de réflexion sur le droit de l'arbitrage. Le thème de cette édition porte sur « **L'Etat et l'arbitrage international** ».

Sujet de droit international public, l'Etat est une entité souveraine dotée d'une personnalité juridique et de la puissance publique. Il est également un acteur incontournable de l'arbitrage international ; ce, à deux titres. D'une part, il participe de la *favor arbitrandum* et de la notoriété attribuée à l'arbitrage international depuis plusieurs décennies. D'autre part, il n'est plus contesté qu'il est un sujet du contentieux arbitral. Cependant, peut-on le traiter comme un sujet ordinaire de l'arbitrage international, à l'instar des particuliers et des personnes morales de droit privé ?

## JOURNÉE DES JEUNES CHERCHEURS EN DROIT DE L'ARBITRAGE

**\*\* 1<sup>RE</sup> ÉDITION \*\***

### L'ETAT ET L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Sous la direction scientifique de M. **Denis Mouralis**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Co-président d'honneur du Club de l'arbitrage

**Judi, 30 juin 2022 de 9h00 à 17h00 (heure de Paris)**

Faculté de droit et science politique - Aix-Marseille Université  
3 Avenue Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence

**Espace Cassin, salle 3.3**

### Partenaires :



## PROGRAMME

**9h00-9h20 - Accueil**

**9h30-9h40** – Mots d'ouverture de M. **David Bosco**,  
Directeur du Centre de Droit économique, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

### **PANEL 1 – LE CONSENTEMENT DE L'ÉTAT À LA PROCÉDURE ARBITRALE**

Sous la présidence de M. **Marc Henry**,  
Président de l'Association française d'arbitrage, Docteur en droit et avocat au  
Barreau de Paris

**9h50-10h05 - Matthieu Moreau-Cucchi**, Docteur, qualifié aux fonctions de Maître  
de conférences

*Le contentieux du consentement étatique : une menace pour l'arbitrage ?*

**10h10-10h25 - Adama Zoromé**, Doctorant à l'Université d'Aix-Marseille

*Le consentement à l'arbitrage et le paradoxe de l'inexécution forcée*

**10h30-10h45 - Mohamed Goma**, Doctorant à l'Université du Caire

*L'arbitre et la recherche de l'équilibre entre les parties au contrat administratif*

**Discussions**

\*\*\*

**11h05-11h20 - Pause-café**

### **PANEL 2 – L'ÉTAT PARTIE DANS L'ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT**

Sous la présidence de M. **Walid Ben Hamida**,  
Maître de conférences à l'Université d'Evry Val d'Essonne et à Sciences Po, Paris

**11h30-11h45 - Milcar Jeff Dorce**, Doctorant à l'Université de Bordeaux  
*L'État d'accueil d'un investissement étranger comme demandeur reconventionnel  
dans l'arbitrage investisseur-État : Regards sur les récents développements  
jurisprudentiels*

**11h50-12h05 - Nasr Ashoush**, Doctorant à l'Université de Bourgogne  
*Les entreprises d'État dans l'arbitrage international d'investissement*

**12h10-12h25 - Nguyen Thi Hoa**, Docteure, Enseignante-chercheuse à l'Université  
de Droit de Ho Chi Minh  
*L'État vietnamien et l'arbitrage international*

**Discussion**

\*\*\*

**12h40-14h10 - Pause-déjeuner**

### **PANEL 3 – LES NOUVEAUX HORIZONS DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL**

Sous la présidence de M. **Denis Mouralis**,  
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Co-président d'honneur du Club de  
l'arbitrage

**14h20-14h35 – Dr. Sabine Van Haecke Lepic**, Avocate et arbitre spécialisée en  
tech et Web 3.0, Enseignante de ADR et BDR à Sciences Po et Sorbonne Abu  
Dhabi

*Les aspects théoriques et pratiques de la justice décentralisée : perspective d'une  
évolution de la relation entre État et arbitrage international par le biais de la  
justice décentralisée*

**14h40-14h55 - Dani El Habel**, Doctorant à l'Université d'Aix-Marseille  
*L'arbitrage spatial : les enjeux ?*

**15h00-15h15 - Didier Franck Bationo**, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3  
*L'assistance juridique des pays en développement en matière d'arbitrage  
d'investissement*

**15h20-15h35 - Joseph Basilien**, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3  
*La possibilité de l'extension de l'arbitrage étatique (state-run arbitration) à  
l'international*

**Discussion**

\*\*\*

**16h00-16h15 - Propos conclusifs** de M. Denis Mouralis